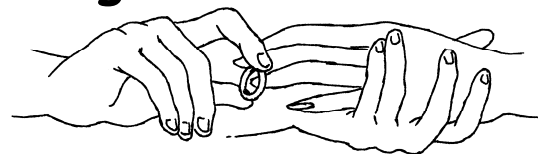




## Votre offrande à l'occasion d'un mariage...



### **Vous avez décidé de vous marier à l'église...**

Les prêtres et les chrétiens de la paroisse sont heureux de vous souhaiter la bienvenue pour ce grand moment de votre vie.

Vous souhaitez vous **engager à vous aimer toute votre vie**. L'Église prend au sérieux votre demande. Un prêtre et une équipe vont vous accompagner vers ce sacrement en se rendant disponible et en se mettant à votre écoute. Vous souhaitez aussi que la célébration ait lieu dans une église accueillante.

L'Église ne reçoit aucune subvention pour assurer son fonctionnement. Or, l'organisation d'un mariage représente des frais importants : éclairage, nettoyage, entretien des bâtiments, documentation, formation des préparateurs au mariage... sans oublier le temps du prêtre et des équipes d'accompagnement.

Pour couvrir ces frais, la paroisse ne peut compter que sur la participation des catholiques.

### **Combien et comment donner ?**

Le montant de votre participation est laissé à votre appréciation.

Néanmoins, l'Église propose des repères qui tiennent compte de la réalité des coûts. Le Diocèse de Lyon suggère une offrande d'un montant indicatif de 200 à 400 €. Que ceux qui le peuvent donnent plus pour permettre à l'Église d'accueillir ceux qui donnent moins. Quelle que soit votre participation, merci.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : « *Paroisse St Paul en Roannais* ». Vous pourrez le remettre dans une enveloppe lors de la préparation avec le célébrant de votre mariage. Merci d'avance pour votre générosité.

**Le dimanche 22 avril 2012 à 10h30 à l'église Ste Anne**, la paroisse St Paul en Roannais invite toutes les couples mariés en 2012 à une messe d'action de grâces. Un apéritif sera offert à l'issue de la messe. Bienvenue à vous.

La paroisse St Paul en Roannais vous souhaite un temps de sacrement et de fête plein de joie.

Les prêtres et le conseil économique.